

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1956)

Heft: 1281

Artikel: Journées des Suisses de l'étranger

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-692553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**JOURNEES DES SUISSES DE L'ETRANGER,
LOCARNO 24-26 AOUT 1956.
DISCOURS DE M. LE CONSEILLER FEDERAL
PETITPIERRE.**

Présidé par M. Olivier Reverdin, conseiller national et président de la Commission des Suisses à l'étranger, le congrès annuel des Suisses de l'étranger s'est ouvert par un discours de M. le Conseiller fédéral Petitpierre, chef du Département Politique.

Après avoir apporté le salut du Conseil fédéral et relevé qu'il avait toujours été convaincu de la nécessité d'avoir une politique aussi active et cohérente que possible à l'égard des Suisses de l'étranger et de revoir constamment les problèmes qui les concernent, le chef du Département politique a dit notamment :

La cinquième Suisse.

Certains de ces problèmes se compliquent d'un élément essentiel, celui de la cinquième Suisse ne forme pas un tout homogène, dont toutes les parties ont les mêmes besoins, les mêmes difficultés, les mêmes tendances, je vais jusqu'à dire la même mentalité.

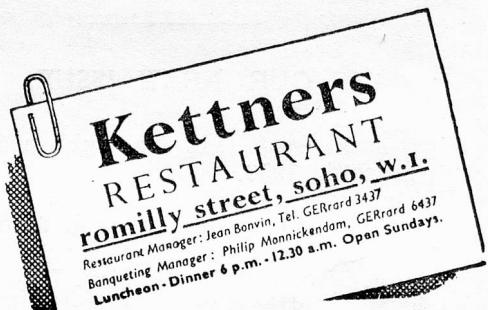
Ainsi aujourd'hui, d'après nos statistiques, il y a 388,000 Suisses à l'étranger qui sont doubles-nationaux, soit le 68% de la cinquième Suisse sur lesquels 89,000 sont immatriculés dans nos légations et consulats. Il y a moins d'un tiers des Suisses de l'étranger, soit 177,000, qui sont restés exclusivement Suisses. Parmi les doubles nationaux, on admet que la moitié n'a plus d'attaches avec le pays.

Parmi les autres, on estime que pour la moitié d'entre eux, leur nationalité étrangère est devenue prépondérante, alors que pour l'autre moitié c'est la nationalité suisse qui l'est. La cinquième Suisse réelle ne représente ainsi qu'à peu près la moitié de la cinquième Suisse formelle.

Faisant une distinction entre les problèmes généraux qui concernent l'ensemble de nos colonies et les problèmes particuliers qui ne se posent que dans certains pays, où des Suisses sont établis, M. Max Petitpierre annonce que parmi les premiers, l'un d'eux recevra bientôt une solution définitive : c'est celui de la participation des Suisses dans le besoin, aux rentes transitoires de l'assurance vieillesse et survivants. Sur cette question controversée, le Conseil fédéral a pris une décision positive et l'on peut souhaiter que les Chambres se rallient aux propositions qui leur sont soumises.

Kettner's Restaurant has no music and is not luxurious . . . but the Food and Wine are superb.

Roast Surrey
Capon,
Roast Aylesbury
Duckling
served every day



Toujours dans le domaine des assurances sociales, les autorités fédérales examinent actuellement à quelles conditions les Suisses de l'étranger pourraient adhérer à l'assurance invalidité, dont la création est à l'étude.

Comment venir en aide à nos compatriotes victimes de la guerre.

La question de l'aide aux Suisses victimes de la guerre, a poursuivi le chef du Département Politique, n'est malheureusement pas encore réglée. Elle préoccupe à juste titre ceux de nos compatriotes qui ont été cruellement atteints par la guerre. Si par la voie des négociations nous avons obtenu de quelques pays des indemnités pour les dommages de guerre ou pour d'autres dommages subis par des Suisses en relation avec la guerre ou ses conséquences, la plupart de nos compatriotes qui n'ont pas été en mesure de se recréer par eux mêmes un foyer ou une situation ne peuvent compter que sur l'aide de la Confédération. Après le rejet par le peuple du projet que les Chambres avaient voté en 1953, un nouvel avant-projet, plus souple dans ses dispositions et dont l'exécution serait confiée à une commission dans laquelle les Suisses à l'étranger seraient représentés, a été approuvé par le Conseil fédéral le printemps dernier. Avant de donner à ce projet un caractère définitif et de le soumettre aux Chambres, le Conseil fédéral a tenu à consulter les associations qui s'intéressent à ce problème et à leur donner l'occasion de faire leurs observations. J'espère que les conversations qui sont en cours aboutiront à des résultats positifs et qu'en définitive cette tentative de régler une question difficile et douloureuse sera couronnée de succès. Le Conseil fédéral a eu la satisfaction de constater que dans les pays où les colonies suisses sont les plus intéressées à cette aide, son projet a été approuvé. Si, comme on l'espère, les conversations actuelles peuvent être terminées dans quelques semaines, un projet définitif et le message du Conseil fédéral pourraient être soumis aux Chambres encore cet automne.

**Late Summer &
Autumn
Holidays**

Affiliated to Schweizer Reisekasse

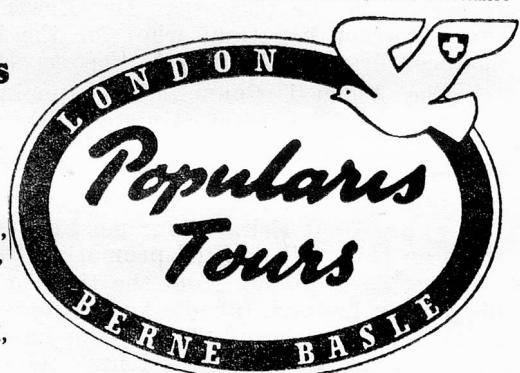
Conducted or
Individual travel

SWITZERLAND,
AUSTRIA, BELGIUM,
FRANCE, GERMANY,
SPAIN, HOLLAND,
ITALY, NORWAY,
SWEDEN, DENMARK,
GREECE, TUNISIA,
YUGOSLAVIA,
LIECHTENSTEIN

London Office

**POPULARIS TOURS, 6, ROYAL ARCADE,
OLD BOND ST., LONDON, W.I.**

Nearest Tube Stations, Piccadilly & Green Park.



Agents or
BRITISH (Continental), AUSTRIAN, BELGIAN, DUTCH,
FRENCH, GERMAN, ITALIAN & SWISS
RAILWAYS, COACH SERVICES & ALL AIR LINES.

Tel.: HYD 1352/3

No. 25 & Piccadilly Buses

Le cas des doubles nationaux et le service militaire.

Au cours de ces dernières années, en outre, le Conseil fédéral a été constamment en négociations avec les gouvernements de plusieurs pays pour obtenir que les Suisses doubles-nationaux ne soient pas tenus de faire du service militaire dans leurs deux patries. Des projets d'accords ont été élaborés et le Conseil fédéral espère qu'ils seront ratifiés.

Le Conseil fédéral s'efforce également de trouver, par des négociations, une solution acceptable à un autre problème : celui qui est issu de la nouvelle conception qui s'est fait jour dans certains pays, et selon laquelle, non seulement les nationaux, mais également les étrangers résidant dans le pays, sont astreints au service militaire. Le cas le plus sérieux se pose aux Etats-Unis, où en vertu de nouvelles dispositions, qui ne sont pas compatibles avec le traité d'établissement de 1850, nos compatriotes qui se rendent dans ce pays avec un visa d'immigrant, et sont âgés de 18 à 26 ans, n'ont plus la possibilité de se faire libérer du service militaire aux USA.

Taxe militaire.

En ce qui concerne la taxe militaire, le Conseil fédéral fera des propositions aux Chambres, après avoir consulté les cantons, en vue d'une révision de la loi. Cette révision tiendra compte des expériences faites et s'inspirera en outre du fait que la taxe militaire ne doit pas être considérée comme un impôt, mais comme une compensation — d'ailleurs imparfaite — demandée aux Suisses qui sont libérés de la charge personnelle, de plus en plus lourde, que représente

aujourd'hui l'accomplissement des obligations militaires imposées aux Suisses restés au pays. Le problème est complexe parce que les cantons sont intéressés à la perception de la taxe, et que tous les Suisses de l'étranger ne sont pas dans la même situation. D'après les informations reçues de toutes les régions du monde où des Suisses sont établis, la grande majorité de nos compatriotes, non seulement sont prêts, mais tiennent à payer cette taxe, considérant qu'ils manifestent ainsi leur attachement au pays, et reconnaissent la nécessité de notre défense nationale.

Tour d'horizon.

Le chef du Département politique a tenu enfin à brosser un tableau de la situation générale. La Suisse actuelle, dit-il, est prospère. Son économie et ses finances sont saines.

Politiquement, sa situation est stable. Ses problèmes sont de ceux qui ne peuvent mettre en péril ni l'existence ni le régime d'un pays. Ses relations avec l'extérieur, avec tous les pays sont bonnes.

Toutefois, des événements récents viennent de démontrer combien la paix est précaire et qu'il suffit de peu de chose, d'un acte ou d'une décision isolés, pour la mettre en question.

Nous devons donc demeurer forts à l'intérieur et vis-à-vis de l'extérieur, c'est-à-dire avoir une défense nationale qui reste à la hauteur des exigences actuelles. Et là, précise l'orateur à l'intention de ses auditeurs, vous avez pu être surpris des tendances qui se sont manifestées dans certaines régions et dans certains milieux du pays contre notre défense nationale, et qui s'expriment par des initiatives populaires. Quels que soient les sentiments qui inspirent les auteurs de ces initiatives ils vont de la volonté consciente d'affaiblir notre volonté et notre capacité de résistance à un idéalisme aveugle, en passant par le défaitisme de ceux qui tremblent devant la menace des armes atomiques, il n'est peut-être pas inutile que le peuple ait l'occasion de confirmer qu'il entend continuer à faire les sacrifices nécessaires pour sauvegarder — quelles que soient les circonstances — son indépendance et ses libertés.

'there's always time for Nescafé'

Pure instant coffee

made right in the cup

NESCAFÉ

100% PURE INSTANT COFFEE

Nescafé is a registered trade mark to designate Nestlé's instant coffee.

Treasured the world over

Panda
REGD
ribbons

Everyone adores them they're so so gay and colourful in a variety of designs :— stripes, spots, checks and tartans. Also self colours in satins, taffetas, failles and petershams. Ask for "Panda" and know you are buying the best.



Regd. Trade Mark

SELECTUS LIMITED
BIDDULPH · STOKE-ON-TRENT
Telephone: Biddulph 3316-7. Telegrams: Selectus, Stoke-on-Trent. **WHOLESALE & SHIPPING**